

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDEPARTEMENT DE LA  
MARTINIQUE

## EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 26 juin 2018

En exercice	Présents	Votants		
34	24	28		
		Dont procurations		
		04		
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	00	00	00	00

Date de la convocation

**20/06/2018**

Date d'affichage

**20/06/2018**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

Budget Supplémentaire – Exercice 2018

Président de Séance :

Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

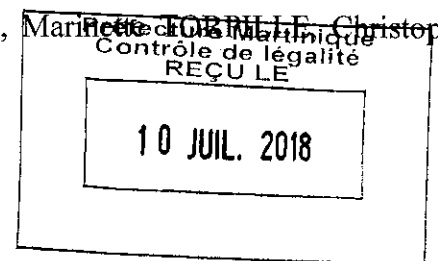
L'an deux mille dix-huit et le **vingt-six juin**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

**Etaient présents** : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTY épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB (départ à 19H02).

**Absents excusés** : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Procurations** : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Patrice CHARLEBOIS, Sainte-Claire JANVIER, Marie-Victor PAIGERAC

**Absents** : MM Patrick FLERIAG, Marie-Françoise FORVILLE, Christophe AGELAN



Le Conseil Municipal,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n°2018-04-023 du 11 avril 2018 validant le budget primitif 2018 ;
- Vu le rapport de présentation du budget supplémentaire de l'exercice 2018 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 18 juin 2018 ;
- Vu l'avis favorable de la commission finances du 18 juin 2018 ;

**DECIDE**

- d'adopter le Budget Supplémentaire équilibré, en recettes et en dépenses, à hauteur de 6 895 472€ comme suit :

	Reports exercice 2017	Inscriptions nouvelles 2018	Total BS
Recettes	4 573 063,00 €	2 322 409,00 €	6 895 472,00 €
Dépenses	6 653 237,00 €	242 235,00 €	6 895 472,00 €

- de porter le montant global du budget prévisionnel de la ville à un total de 39 397 300,00 €

BP	32 501 828,00 €
BS	6 895 472,00 €
<b>Total</b>	<b>39 397 300,00 €</b>

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 10 JUIL. 2018  
Le Maire,

Luc CLÉMENTÉ

